

**EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE**

En abrégé « EUROFUNDLUX »

10-12, Avenue Pasteur

L - 2310 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 82461

(la « SICAV »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent avis ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus de la SICAV.

Identification de BNP Paribas, succursale de Luxembourg comme Agent Administratif au sein du Prospectus

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la SICAV que, du fait de la délégation historique de l'ensemble des activités d'agent d'administration centrale, d'enregistrement et de transfert pour la SICAV à BNP Paribas, succursale de Luxembourg, sous la supervision et le contrôle de la Société de Gestion agissant pour son propre compte et à travers sa succursale à Luxembourg, Luxembourg Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, le Conseil d'Administration a décidé de revoir le Prospectus, au 1^{er} janvier 2024, de sorte à directement identifier BNP Paribas, succursale de Luxembourg comme Agent Administratif de la SICAV plutôt que la Société de Gestion agissant à travers sa succursale à Luxembourg et déléguant ensuite à BNP Paribas, succursale de Luxembourg.

Cette revue n'aura aucun impact opérationnel sur la SICAV et n'entraînera aucune augmentation des frais prélevés au titre des activités d'agent d'administration centrale, d'enregistrement et de transfert ou de la supervision de ces activités par la Société de Gestion agissant pour son propre compte et à travers sa succursale à Luxembourg.

* * *

Le Prospectus daté 1 Janvier 2024 et des informations complémentaires seront disponibles gratuitement sur demande au siège social de la SICAV, de la Société de Gestion ou bien auprès des Agents Placeurs.

Luxembourg, le 30 novembre 2023
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION